

- 44^{ème} Assemblée générale -

Date : Mercredi 15 mai 2019

Lieu : Champ-du-Moulin, Boudry (NE)

Présents : 55 membres distributeurs y compris le Comité
41 membres prestataires
4 invités

Ordre du jour de l'Assemblée générale

- Ouverture et salutations par le Président
- PV de l'Assemblée générale 2018 à Aquatis
- Rapport du Comité
- Comptes 2018 et rapport des vérificateurs des comptes
- Approbation des comptes 2018 et décharge au comité et rendant-compte
- Budget 2019 et 2020
- Nominations statutaires
 - a) comité de direction
 - b) organe de révision
- Liens avec la SSIGE et représentativité de la DER
- Propositions individuelles et divers

Après l' AG :

- Présentation de l'association Wings of Hope (Don DER 2019)
- Visite des installations VITEOS au bord de l'Areuse
- Apéritif et repas

• 1 Ouverture et salutations

Sébastien Apothéloz, président, souhaite la bienvenue aux participants de la 44^{ème} assemblée générale à Boudry.

Il excuse les 30 membres distributeurs et prestataires, qui n'ont pu participer à cette AG et l'ont annoncé au secrétariat.

Sébastien Apothéloz déclare ouverte la 44^{ème} Assemblée générale des Distributeurs d'eau romands et rappelle que selon les articles 5 et suivants du statut, seuls les membres distributeurs ont le droit de vote.

• 2 Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mai 2018 à Aquatis

Le procès-verbal était disponible sur le site internet de la DER pour l'ensemble des membres. Pour la première fois le PV n'a pas été imprimé et envoyé par la poste.

Ne suscitant aucune remarque, le PV est accepté avec remerciements à son auteur.

• 3 Rapport du comité

Depuis la dernière AG, le comité s'est réuni à 5 reprises.

Outre l'organisation de la Journée technique, le Comité a mis la priorité sur deux sujets : d'une part la mise à jour des différents fichiers des membres de la DER, et d'autre part le rôle de la DER en tant que représentante des distributeurs d'eau romands dans les instances de la SSIGE.

Ainsi à ce jour la DER compte 183 membres répartis comme suit :

- 159 membres distributeurs, représentant plus de 300 communes et une majorité de la population de Romandie,
- 108 membres prestataires, fournisseurs de matériel et bureaux d'ingénieurs issus de tout le pays.
- 6 offices cantonaux sont également membres de la DER.

Depuis la dernière AG, 11 membres prestataires et 4 communes qui figuraient sur le site de la DER ont donné leur démission après un rappel de la facture des cotisations 2017. Ils ont été rayés des fichiers.

Durant cette période, nous avons également enregistré 3 adhésions : SAGENORD (Yverdon-les-Bains), Swan Wasseranalytik AG (Hinwil) et Connect réseaux industriels Sarl (Chablons).

Les discussions menées avec des représentants de la SSIGE ont permis de trouver un accord sur la manière d'intégrer la DER en tant que telle dans les procédures de consultations lancées lors de l'élaboration de nouveaux règlements ou directives liés à l'approvisionnement en eau potable.

Le Comité va sonder les membres de la DER afin de trouver des spécialistes prêts à s'engager dans des commissions permanentes de la SSIGE (W-UK) ou, ponctuellement, dans des groupes de travail, pour des sujets précis.

La JT technique du 7 février 2018, qui s'est déroulée à Bulle lors du salon Aquapro-gaz, a réuni 180 participants. La question posée, « *Gestion et distribution de l'eau, quel modèle pour quels objectifs ?* » a donné l'occasion à 5 conférenciers de s'exprimer sur le sujet. Si certains penchent vers une autonomie accrue vis à vis de l'autorité politique alors que d'autres sont plus favorables au maintien de la distribution d'eau au sein de l'administration publique, tous s'accordent à dire qu'une gestion régionale et une mise en commun des ressources et des infrastructures sont indispensables.

• 4 Comptes 2018 et rapport des vérificateurs

Rapport du caissier

Stéphane Storelli, caissier, présente les comptes 2018 et le budget 2020.

Les montants encaissés sont les suivants :

- cotisations : CHF 23888.00
- JT : CHF 19140.00
- AG : CHF 12600.00

Le total des dépenses est de CHF 52479.80

Les comptes 2018 présentent donc un léger bénéfice de CHF 2648.00

A la fin de l'exercice la fortune de la DER est de CHF 60163.00

Au niveau du bilan, les actifs se composent de :

- Compte poste pour un montant de CHF 79715.84
- Actif de régularisation de CHF 00.00
- Les actifs s'élèvent donc à CHF 79715.84

Quant aux passifs, ils sont composés de :

- Fortune propre pour un montant de CHF 60163.84
- Passifs de régularisation pour un montant de CHF 19552.00 qui correspondent aux frais de gestion du secrétariat et du site internet.

Lecture du rapport de vérification des comptes, par M. Chételat.

MM Didier Vienet de Pierre-Alain Barthe ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pointé les écritures et établi la parfaite concordance des pièces justificatives présentées, contrôlé le CCP, ainsi que le compte épargne. Ils remercient Stéphane Storelli de la bonne tenue de la comptabilité.

Ils proposent à la présente assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge au caissier, au Comité et aux vérificateurs de leur mandat avec remerciements à chacun pour leur travail.

- 5 Approbation des comptes 2018, et décharge au comité et au rendant-compte

Au vu des éléments fournis, Sébastien Apothéloz demande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2018, puis de donner décharge au comité et au rendant-compte. Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

	Bilan au 31.12.2018 CHF	Bilan au 31.12.2017 CHF
Actifs		
Poste compte no 10-17296-0	79'715.84	68'552.75
Actifs de régularisation	-	8'215.00
Total des Actifs	79'715.84	76'767.75
Passifs		
Passifs de régularisation	19'552.00	19'252.15
Capital / fortune propre	60'163.84	57'515.60
Total des Passifs	79'715.84	76'767.75

	Comptes de résultat		
	2018 CHF	Budget 2018 CHF	2017 CHF
Produits			
Cotisations membres	23'388.00	33'000.00	29'135.00
Recettes journées techniques	19'140.00	18'000.00	22'525.00
Recettes assemblée générale	12'600.00	14'000.00	13'800.00
Produits financiers	-	10.00	-
Total des Produits	55'128.00	65'010.00	65'460.00
Charges			
Organisation journées techniques	11'902.45	15'000.00	20'667.95
Organisation assemblée générale	14'330.00	16'000.00	19'496.45
Imprimés, publicité <i>Secrétariat</i>	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Dons, jubilaires, cadeaux divers	8'698.06	6'000.00	747.90
Frais d'administration, comité	4'651.20	10'000.00	6'034.20
Frais site internet	478.30	5'000.00	178.10
Frais financiers	419.75	110.00	363.60
Total des Charges	52'479.76	64'110.00	59'488.20
Résultat de l'exercice	2'648.24	900.00	5'971.80

Le caissier : Stéphane Storelli
Le Châble, le 19 avril 2019



- 7 Budget 2019

Stéphane Storelli présente les budgets 2019 et 2020, qui sont équilibrés.

- 8 Nominations statutaires

Election du Comité :

Selon les statuts, article 6.3.1, le Comité est composé de sept membres actifs désignés par l'assemblée générale pour une durée de deux ans et rééligibles pour trois termes de deux ans, soit huit ans au maximum. Olivier Chuat et Blaise Jeanneret élus lors de l'AG 2017, arrivent au terme de leur premier mandat de 2 ans. Leur réélection pour 2 ans supplémentaires est approuvée à l'unanimité.



Sébastien Apothéloz arrive également au terme de son premier mandat de Président de la DER. Il réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de 2 ans.

Le comité se compose donc de :

- Sébastien Apothéloz, Service de l'eau, Lausanne, président (élu en 2017)
- Pierre Castella, Gruyère Energie, Bulle, vice-président (élu en 2014)
- Olivier Chuat, Viteos SA, La Chaux-de-Fonds, membre (élu en 2017)
- Blaise Jeanneret, SIG, Genève, membre (élu en 2017)
- Marcel Meyer, Entreprise du Gaz SA, Porrentruy, membre (élu en 2014)
- Olivier Paschoud, SIGE, Vevey, membre (élu en 2018)
- Stéphane Storelli, ALTIS, Bagnes, caissier (élu en 2016)

• **9 Élection des vérificateurs des comptes :**

M. Didier Vienet arrive au terme de son mandat de vérificateur, le président la remercie pour son travail et son dévouement.

L'organe de révision est constitué de :

Pierre-Alain Barthe, SEF, passe comme 1^{er} vérificateur.
Christian RoCHAT, Viteos SA, officiera comme 2^{ème} vérificateur.

• **10 Propositions individuelles et divers**

Sébastien Apothéloz présente le pool de spécialistes mis sur pied au sein de la DER pour étudier les différents projets de réglementation proposés par la SSIGE et faire valoir le point de vue de la DER et des Romands en général lors des procédures de consultations qui précèdent la validation de ces différents projets. Le pool se compose d'une cinquantaine de membres répartis selon leur(s) domaine(s) de compétences. Sébastien Apothéloz les remercie de leur engagement pour les Distributeurs d'eau romands.

Les prochains Règlements et Directives qui seront actualisés par la SSIGE sont :

- W 1011 (Modèle PGA)
- W1016 (Désinfection par la technique membranaire)
- W1017 (Moyens juridiques pour faire respecter les dispositions légales relatives à la protection des ressources en eau potable)
- W1018 (Norme relative aux TIC requises pour l'approvisionnement en eau)
- W1000 ? (Aide à la décision lors d'externalisation des prestations)

Le président annonce la prochaine Journée technique, qui se déroulera à Bulle, dans le cadre du salon aquapro-gaz, le 5 février 2020.

Sébastien Apothéloz présente M. Laurent Roquier nouveau responsable du bureau romand de la SSIGE entré en fonction au début de cette année. M. Roquier remercie la DER de son invitation à l'AG et expose les grandes lignes du rôle de la SSIGE en Romandie, en particulier intensifier les contacts et la communication entre la DER et la SSIGE.

Il donne également quelques informations sur les révisions de la réglementation en cours ou prévue à court et moyen terme, en plus de ceux cités plus hauts :

- W3 (Installations intérieures)
- W5 (Eau d'extinction)
- W9 (Captages d'eau souterraine)
- W12 (Guide des bonnes pratiques) et Aquapilot (Outil informatique pour la mise en œuvre de W12)
- W1014 (Saisie et traitement des données)

Les formations de fontainier et de monteur de réseaux font aussi l'objet d'une refonte, avec l'instauration de modules ainsi que d'un tronc commun.

M. Roquier rappelle aussi l'existence du « PR Award » de la SSIGE, remporté en 2018 par la commune de Colombier (NE) avec son action lors de la Journée mondiale de l'eau. Tous les distributeurs sont invités à y participer pour les prochaines éditions.



Stéphane Storelli informe l'assemblée que le prochain « Blue Arc Challenge » «(Forum des développeurs) aura lieu les 15 et 16 novembre au Châble (VS). La DER organise un atelier le 4 juin 2019 afin de proposer des thèmes de recherche pour ce forum.

Mme Keshavjee et M. Rieder membres de l'association « Wings of Grace International», qui a bénéficié d'un don de CHF 5000.00 de la part de la DER, présentent leurs activités à Madagascar et en particulier le projet soutenu par le don de la DER, à savoir l'installation de citernes d'eau dans des villages reculés.

Cette AG se termine par une présentation historico-technique de M.Marc Arlettaz, membre de l'exécutif de la Chaux-de-Fonds, sur l'approvisionnement en eau de la cité horlogère, qui tire une bonne partie de son eau de captages situés des les gorges de l'Areuse. Guidés par des spécialistes de Viteos, les participants à l'AG ont ensuite l'opportunité de visiter une partie des ces captages et la station de pompage qui achemine l'eau à la Chaux-de-Fonds.

août 2019 / PCT